

ABONNEMENT

En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	29 fr.
Six mois	15
Trois mois	8

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 27 OCTOBRE

A LA CHAMBRE

Lundi, 26 octobre, soir.

C'est un député constitutionnel qui a porté, cet après-midi, à la tribune, la question des fêtes garibaldiennes de Nice et celle des violences italiennes contre la France.

M. Jules Delafosse a formellement condamné le Pouvoir temporel du Pape, blâmé les pèlerins et leurs insulteurs, désapprouvé la circulaire de M. Fallières et la lettre de M^{rs} Gouthe-Soulard. Il a été médiocrement applaudi par la Droite et il a été parfois applaudi un peu par la Gauche.

Je dois ajouter qu'il a su trouver des paroles heureuses pour venger l'honneur de la France des lâchetés et des prosternements ministériels.

M. Ribot a répondu à M. Delafosse d'assez piètre façon. Le gouvernement est allé à Nice, à une fête française ; cela a fait plaisir à l'Italie, qui a exprimé sa satisfaction par un télégramme fort aimable.

Il est vrai qu'en même temps, de l'autre côté des Alpes, on insultait la France et l'on assommait des Français. M. Ribot daigne reconnaître que ces violences étaient hors de proportion avec l'incident du Panthéon. Il proclame qu'il n'a pas caché son déplaisir au gouvernement du Quirinal, lequel, après avoir laissé injurier, menacer, maltraiter, pendant trois jours, nos nationaux, a répondu qu'il déplorait ces désordres. Ce témoignage de regrets a touché le cœur sensible de notre ministre des affaires étrangères.

M. Ribot a adressé au Quirinal ses remerciements empressés, et il estime que notre gouvernement a toujours témoigné d'un remarquable souci de la dignité nationale.

En ce qui concerne l'inconvenante circulaire de M. Fallières, l'orateur pense que son collègue a exercé un droit et rempli un devoir. Quant aux évêques protestataires, ils ont manqué à la déférence due aux ministres de la République maçonnique.

Il va sans dire que l'œuvre diplomatique du régime actuel est de tout point merveilleux. Tout va bien du côté du Maroc ; tout est parfait en Egypte. Rapprochées par des sympathies réciproques et la communauté d'intérêts, la France et la Russie sauvegardent la paix européenne. La République reçoit de toutes parts des témoignages d'estime (comme en Italie, par exemple). Bref notre gouvernement — M. Ribot l'a répété deux fois — n'a rien à se reprocher, rien à regretter.

Tandis qu'une longue salve d'applaudissements républicains salue le ministre à la descente de la tribune, M. Albert de Mun vient demander à M. Ribot un petit supplément d'explications.

Qu'a donc fait notre gouvernement pour protéger nos nationaux contre les violences italiennes ?

Pendant plusieurs jours, dans toutes les grandes villes de la péninsule, des Français ont été en butte à tous les outrages.

Pendant plusieurs jours, ont retenti les

cris : *A bas la France ! Mort aux Français ! Vive Sedan !*

Qu'est-ce que le gouvernement a fait ? Il a remercié le Cabinet du Quirinal !

Les pèlerins n'ont trouvé de protection ni auprès des autorités italiennes, ni auprès du représentant de la France. Des Français ont pu croire qu'en passant la frontière ils avaient cessé de l'être.

Eh bien ! permettez-moi de vous le dire, a ajouté le comte de Mun, vous avez commis une double faute : une faute au dehors, car il n'est pas bon de persuader à l'Europe que vous êtes disposés à subir les plus cruelles humiliations ; une faute au dedans, car vous avez éloigné de vous ceux qui avaient pu croire un instant à vos promesses d'apaisement. Si vous nous traitez en ennemis, vous ne devrez pas vous étonner si nous vous répondons en combattants.

L'éloquent orateur a parlé du pouvoir temporel avec une grande réserve, en indiquant que si, en l'état actuel de l'Europe, il n'y a pas un catholique décidé à jeter la France dans une guerre avec l'Italie, il n'y en a pas un non plus qui soit disposé à ratifier l'usurpation italienne.

Aux interrogations si précises du comte de Mun, M. Ribot a répondu par des protestations puérides.

A l'entendre, notre ambassadeur auprès du Quirinal ne se serait pas désintéressé du sort des pèlerins. Mais alors il faut convenir que son autorité est bien faible là-bas.

Quant au gouvernement italien, s'il avait eu vis-à-vis de nous des torts manifestes, M. Ribot l'aurait rappelé publiquement au respect de ses obligations internationales.

Laisser tranquillement, pendant cinq ou six jours, assommer des Français et insulter la France, cela ne constitue pas, aux yeux de M. le ministre, un « tort manifeste ».

Je ne ferai que mentionner un discours de M. Pichon, dans lequel le jeune clémenciste a joint ses insultes à celles de ses amis les révolutionnaires italiens.

J. DE GONTIER.

INFORMATIONS

Les ministériels se montrent assez préoccupés des incidents que va soulever, dès cette semaine, la discussion du budget.

Le calme apparent, on pourrait même dire l'indifférence à peu près unanime manifestée dans les divers groupes de la Chambre, durant la discussion générale, ne les rassurent point. Ce calme extraordinaire pourrait bien être le prélude de l'orage.

Que de points noirs rien que dans les débats redoutés sur les affaires étrangères ! Question sur nos rapports avec l'Italie, ambassade du Vatican, affaire du Touat, question de Mahy sur Madagascar, intervention projetée de M. Lockroy à propos du traité russe.

La suppression des sous-préfectures qui avait occasionné jadis la chute de M. de Freycinet, sera remise sur le tapis, lors de la discussion du budget de l'intérieur ; celle des fonds secrets réapparaîtra peut-être ; une interpellation sera soulevée, à propos du service

pénitentiaire, relativement à la démission de M. Herbette.

Et la grosse question du budget des cultes, de l'abrogation ou de la révision du Concordat ! On conçoit sans peine que nos ministres se montrent autant soucieux qu'ils étaient confiants il y a quelques jours à peine.

On parle d'un grand scandale que l'intéressé tâcherait d'étouffer.

Les révélations qui menaceraient un magistrat de l'ordre financier seraient, dit-on, accablantes.

M. Flourens, consulté comme ancien directeur des cultes, n'a pas caché que le gouvernement courait grand risque de perdre le procès si sottement engagé contre M^{rs} Gouthe-Soulard.

L'administration des douanes vient de découvrir que des détournements s'élevaient à la somme d'environ dix mille francs ont été commis par un employé, aujourd'hui en fuite.

LES INONDATIONS

Une pluie continuelle et abondante, qui est tombée pendant 48 heures, a amené une inondation à Carcassonne : l'Aude a débordé emportant tout sur son passage. Tous les cours d'eau de la région ont ravagé leurs rives. Le désastre est plus grand qu'en 1872 et même 1820. Sur la ligne de Carcassonne à Quillan, le pont de fer de Madame est sur le point de s'écrouler ; tous les ouvrages de soutènement, aux deux extrémités du pont, sont détruits. La circulation est interrompue dans toutes les directions. A Carcassonne, la rivière a envahi les rues des faubourgs sur les deux rives. La trompette d'alarme a retenti au milieu de la nuit. Les pompiers, les fantassins et les dragons sont sur pied.

Les inondations de l'Aude sont alarmantes. La voie ferrée de Cette à la frontière espagnole est coupée ; plusieurs constructions se sont écroulées à Limoux ; on compte 20 victimes.

Les dernières dépêches de Narbonne et de Perpignan constatent la baisse des eaux de l'Aude, mais les pertes causées par les inondations sont immenses.

Hier matin, au reçu des nouvelles navrantes qui lui sont parvenues des régions inondées, et particulièrement du département de l'Aude, M. Constans a pris immédiatement les dispositions nécessaires pour qu'un projet de loi fut rédigé d'urgence, porté à la signature du Président de la République et à celle de M. Rouvier, ministre des finances, en vue de faire voter par la Chambre un crédit d'un million destiné à soulager dès maintenant les plus grandes infortunes.

Le ministre de l'intérieur déposera très prochainement un autre projet dans le but de secourir plus complètement les victimes des inondations.

LES BEUGLANTS DE PETITE VILLE

Sous ce titre, Jean-Sans-Terre, du *Petit Journal*, a consacré une chronique aux « beuglants de petite ville ».

« Le mot n'est pas noble, dit notre confrère, mais il rend bien l'impression que font éprouver au passant, le soir, dans les rues mal éclairées de la ville assoupie, les cacophonies qui sortent de cet endroit mal famé. Je ne viens pas de dire que la République ait commis un crime en ouvrant à qui veut entrer ces boîtes à musique et à femmes demi-nues, mais il est regrettable que ce soit sous son règne moralisateur que le beuglant de petite ville ait pris son essor. Au temps des tyrans il n'existait pas, et les tyrans avaient raison de ne pas lui accorder la tolérance dont il se prévaut de nos jours.

» Le beuglant est tombé dans une telle infamie qu'un syndicat d'acteurs s'agit aujourd'hui pour le moraliser ! Il est assez piquant de voir un syndicat d'acteurs obligé de prendre en main la défense de la morale et faire, sans s'en douter, la leçon aux hommes d'Etat, qui probablement trouvent le beuglant très drôle et ne voient pas qu'il déshonore notre état social. »

Jean-Sans-Terre se propose, grâce à la publicité du *Petit Journal*, de moraliser le café-concert. Entreprise bien difficile, pour ne pas dire impossible !

Le Procès de l'Archevêque d'Aix

La première chambre de la Cour d'appel appelée à statuer sur les poursuites intentées par le ministre des cultes à M^{rs} Gouthe-Soulard, est ainsi composée :

M. Périvier, premier président de la Cour d'appel de Paris, président de droit ; président, M. Lefebvre de Vieville ; MM. les conseillers de Laborie, Gués, Muteau, Caze, Robert, Vacher, Poulhier.

M. l'avocat général Sarrut occupe à cette chambre le siège du ministère public. M. Falcmagne lui est attaché en qualité de substitut.

Mais il est très probable que l'accusation sera soutenue par le procureur général en personne, M. Quesnay de Beaurepaire.

Si M. Périvier se récuse, comme il en est question, ce sera le président de chambre ordinaire, M. Lefebvre de Vieville, qui dirigera les débats.

LE DESSOUS DES CARTES

L'*Univers* a reçu une lettre de Marseille qui explique bien des choses :

« Le coup part de la franc-maçonnerie et le gouvernement a cédé aux injonctions des loges.

» Depuis que, parlant à Toulon aux ouvriers, M^{rs} Gouthe-Soulard avait dit si justement : « Nous ne sommes pas en République, nous sommes en franc-maçonnerie ! » les poursuites furent décidées.

» On n'attendait que l'occasion. Les attaques du journal radical d'Aix le laissaient entrevoir ; seuls, quelques politiciens de la secte hésitaient :

« — Sans doute, disait l'un d'eux, il mérite d'être poursuivi ; mais, c'est un si brave homme !... »

» Le propos a été tenu assez publiquement pour qu'on puisse affirmer que la juste popularité du prélat, que sa bonté, sa charité et son

désintéressement, ont fait surnommer « l'archevêque des ouvriers », a seule arrêté jusqu'ici l'explosion de la haine des franc-maçons. »

UNE LETTRE DU PAPE

Le pape Léon XIII a adressé à M^{re} Gouthé-Soulard la lettre suivante :

« A notre vénérable frère François-Xavier, archevêque d'Aix, à Aix en Provence, Léon XIII, Souverain Pontife,

» Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

» C'est avec gratitude et grande joie que nous avons accueilli les sentiments exprimés dans la lettre que vous nous avez adressée dès votre retour de Rome. Assurément, pendant votre récent séjour dans la ville Eternelle, alors que tant de consolations nous étaient données par le dévouement et la piété admirable d'une si grande multitude, nous ne pressentions nullement les angoisses qu'allaient nous apporter si tôt des incidents imprévus.

» Il est bien triste, comme vous l'avez compris, d'avoir à les souffrir, et plaise à Dieu qu'ils ne nous présagent pas quelque chose de plus triste encore. Nous ne pouvons, en effet, nous empêcher de redouter pire encore en voyant qu'on laisse aux insulteurs du Pontificat romain tant d'impunité et de licence. Et de fait, au premier prétexte, ils ont lâché les freins à la colère, et aussitôt la ville retentissait partout de cris sauvages. La fureur dont ils étaient pleins a éclaté. La majesté d'un temple très auguste a été violée, le Pontife attaqué par d'amères et bruyantes insultes, le nom catholique couvert d'injures.

» Les outrages et même les voies de fait se sont multipliés contre un grand nombre de pèlerins que n'ont pu protéger ni les lois de l'hospitalité ni l'innocence, et vraiment on a traité comme on traite des ennemis, des hommes que leur piété seule et leur dévouement au Saint-Siège avaient amenés à Rome.

» Après ces attentats qui ont porté une grave atteinte à la vieille réputation de distinction et d'urbanité italiennes, il devient évident que la haine de nos adversaires grandit de jour en jour, et quels que soient enfin les artifices hypocrites dont on se sert, on voit éclater de plus en plus les tristes projets qui se trament contre nous et contre le Saint-Siège.

» Pour vous, vénérable frère, vous continuerez de toutes vos forces à combattre avec nous pour l'Eglise.

» Quant à ceux qui sous votre conduite et vos auspices étaient venus vers nous à Rome, unis par leur piété, vous leur ferez part de nos sentiments paternels et, pour gage des grâces divines, nous vous donnons affectueusement à vous, vénérable frère, et à eux, ainsi qu'à votre clergé et à tout votre peuple, la bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 19 octobre de l'année 1891, de notre pontificat la quatorzième.

» LÉON XIII, pape. »

Dès qu'elle a été connue à la Chambre, cette lettre a été l'objet de nombreux commentaires.

ÉTRANGER

LE VOLCAN DE PANTELLERIA

Le mouvement sous-marin qui a commencé l'autre jour entre la Sicile et la Tunisie, près de l'île de Pantelleria, semble se poursuivre par des ramifications souterraines dans l'est de notre colonie algérienne.

Deux secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Constantinople et dans les environs.

A Philippeville, une violente secousse a été aussi ressentie. Les oscillations allaient du Nord au Sud et ont duré assez longtemps. Une notable partie de la population napolitaine de la ville, saisie de frayeur, s'est précipitée vers la mer dans la crainte de nouvelles secousses, qui heureusement ne se sont pas produites.

La trépitation a été également éprouvée d'une façon violente dans les villages, dans un rayon de plus de quarante kilomètres. On ne signale aucun accident.

D'autre part, on mande de Rome que le gouvernement italien a été tellement pénétré de l'importance de l'apparition du nouveau volcan des environs de Pantelleria, qu'il s'est empressé d'envoyer dans cette île M. Rico, directeur du bureau météorologique de Palerme, avec un secrétaire. Comme le courrier ne part que tous les huit jours, et qu'il n'y a pas de temps à perdre, on a expédié ce savant par un navire à voiles, lequel restera à ses ordres pour les explorations auxquelles M. Rico doit procéder.

NOUVELLES MILITAIRES

21^e CORPS D'ARMÉE

Une indiscretion avait prématurément divulgué la nouvelle d'un projet relatif à la formation d'un vingt et unième corps d'armée. Aujourd'hui ce projet alimente toutes les conversations dans les couloirs du Palais-Bourbon.

En dehors de la formation d'un vingtième corps auquel servira de cadre l'infanterie de marine, il en serait créé un vingt et unième, par le dédoublement du sixième corps dont l'effectif dépasse actuellement soixante mille hommes.

Le projet va être mis prochainement à exécution.

LE 1^{er} DRAGONS

Le 1^{er} régiment de dragons a évacué Gray hier lundi 26 octobre, en trois colonnes, qui

arrivent à Lure les trois premiers jours de la semaine. Les casernements que doit occuper le 1^{er} dragons sont de construction toute récente, situés à l'est de la ville, sur la route de Paris à Belfort et à 29 kilomètres de cette ville.

La municipalité de Lure s'est préparée à recevoir officiellement la garnison. Chaque colonne est reçue par la municipalité à l'entrée de la ville. Le 29, jour où le régiment sera au complet, un punch sera offert aux officiers, et du vin, à raison d'un litre par homme, sera remis au colonel du régiment pour être distribué aux cavaliers. Aux sous-officiers, on offrira un vin chaud.

Le 1^{er} dragons sera remplacé à Gray par le 42^e régiment de hussards, venant de Dinan.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale ET DE LOUEST

Le futur commandant de l'École de Saumur

Il court... il court le Furet... le Furet du Bois-Mesdames (air connu), et, tout en courant, veut bien ne pas nous oublier.

En voyant sa bonne figure entrer ce matin dans nos bureaux, nous avons tout de suite deviné qu'il nous apportait quelque chose.

— Une nouvelle ?

— Oui.

— Inédite ?

— Absolument. Voici : Vous n'ignorez pas que le général commandant notre École de cavalerie doit être promu divisionnaire sous quelques mois.

La grande distinction avec laquelle le général Jacquemin a commandé l'École, ses beaux services à la tête de la brigade de cavalerie de Tours, le désignent naturellement au commandement d'une division.

Le général va donc quitter Saumur ; il sera vivement regretté.

Quel sera son successeur ?

Nous pourrions vous le dire dès aujourd'hui, et l'apprendre à celui qui proposera, comme à celui qui signera la nomination.

Mais, afin de dérouter ceux qui seraient tentés de rechercher l'origine de nos informations, annonçons seulement les trois candidatures suivantes :

1^o Le directeur de la cavalerie au ministère de la guerre ;

2^o Un colonel de cuirassiers, commandant actuellement d'une manière absolument remarquable un de nos plus beaux régiments de l'Est ; précisons : en garnison à Lunéville ;

3^o Un général très en vue, commandant une brigade de dragons en Normandie.

Excellents choix : un surtout... celui qui sera nommé.

Si, par malheur, la politique — la maudite ! — devait intervenir à la dernière heure, nous parlerions clair et dirions tout haut ce qui se chuchote en petit comité, à savoir combien nos officiers son écœurés de se heurter à chaque pas de leur carrière contre les intrigues des uns, les complaisances des autres et la sans-gêne avec lequel les règlements militaires sont méconnus journellement.

Citoyens de la R. F., maître d'un jour de notre pauvre France, ayez au moins le respect de l'armée, — notre unique sauvegarde, dans l'effondrement général, — le respect de ses règlements, de ses traditions. Ne l'affaiblissez pas, comme à plaisir ; vous serez si heureux — à l'heure du danger — de vous cacher derrière elle !

A. C.

Nous connaissons depuis plusieurs jours le changement qui va s'opérer dans le commandement de l'École de cavalerie. Mais nous ne voulions pas donner cette nomination avant que l'*Officiel* ne se fût prononcé ; car depuis la combinaison de remaniement jusqu'au moment où les titulaires sont en place, il se passe, en effet, tant de choses qu'on risque bien souvent de publier des nouvelles complètement erronées.

LA CRUE DE LA LOIRE

Tours, 26 oct., 3 h. soir.

Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3 m. 20 à Tours, ne paraît devoir s'élever qu'à 2 m. 80.

On présume qu'il aura lieu le 27 dans la journée.

Le Cher et la Vienne n'ont pas de crue.

A Saumur, aujourd'hui 27 (midi), la Loire est à 2 m. 75 ; eaux croissantes.

SAUMUR

Ainsi que nous l'avions annoncé samedi, la famille Trétrop s'est fait entendre avant-hier à l'église Saint-Pierre, à la messe de 9 heures, à la grand'messe et aux vêpres.

M. Trétrop est un flûtiste du plus haut mérite. Grâce à son talent, son instrument rend des sons d'une douceur remarquable, et chaque note se détache avec une pureté que l'on rencontre rarement. Les deux fils, qui accompagnent leur père, jouent du violon avec un sentiment musical peu commun. L'aîné surtout met dans son jeu une âme et une expression qui dénotent chez le jeune homme un amour véritable de la musique et un profond sentiment des sensations qu'il doit traduire. Quant à M^{lle} Trétrop, elle a chanté avec art plusieurs morceaux ; elle a évidemment beaucoup travaillé sa voix et la conduit avec une méthode parfaite. Elle s'accompagne en même temps : c'est un tour de force dont elle triomphe facilement, mais peut-être cela nuit-il

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

IV

Revenu chez lui, une heure après, René essaya vainement de dormir. Dans les ténèbres de sa chambre, l'écho des conversations de la soirée éveilla au fond de son cerveau mille angoisses. Parfois un frisson nerveux parcourait ses épaules ; et il lui semblait sentir le frôlement d'une ombre ; il se blottissait sous ses couvertures, croyant qu'un doigt allait le toucher au front.

Puis le souvenir de Rominsky et de Cardenio traversant sa pensée, un immense désespoir l'envahissait. Mais ensuite les premières paroles d'Eva, unesincère celle-là, le rassuraient ; il goûtait l'ineffable consolation de l'« Au-Delà », jusqu'à ce qu'il se souvint des mots cruels de la jeune fille : « Il faudra bien pourtant que ce jour vienne ! » Alors, Henriette semblait un

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

peu plus morte pour lui. Il avait beau s'affirmer à lui-même que l'oubli était impossible, que ce n'était point par exemple une femme comme Eva, ironique, dédaigneuse des hommes, qui pourrait supplanter jamais l'image douce et riante de sa cousine ; cet effort de volonté qu'il faisait témoignait d'un doute et ajoutait encore à son angoisse. Il appelait en lui-même : Henriette ! Henriette ! comme pour fixer sur elle sa pensée. Mais, bientôt, dans son imagination superstitieuse naissaient des remords ; il se croyait coupable d'avoir douté un instant de l'immutabilité de son amour et, dans l'attente d'on ne sait quel reproche mystérieux, il se blottissait de nouveau, repris par la peur.

Alors, au lieu d'appeler Henriette, il s'efforçait de ne plus penser à elle. Hier, il avait remarqué telle retouche à faire à son tableau, il y travaillerait demain. Mais l'obsession qu'il voulait fuir revenait plus tenace, et le malheureux haletait sous son drap, écoutant le tic-tac de la pendule que dans sa crise nerveuse il percevait plus distinct, ayant à chaque seconde l'angoisse que ce tic-tac allait cesser.

Tenaillé par ces alternatives d'espoir, de doute et de terreur ; que rendait plus aiguës le

vide des ténèbres, René finit par allumer sa lampe. Ses yeux tombèrent sur le portrait d'Henriette qu'il avait crayonné la veille ; il se leva pour le cacher dans un carton. Alors à l'épouvante succéda une ineffable accalmie. Sous la clarté douce de l'abat-jour, dans le bien-être du lit, ses tempes à l'air ralentirent leur battement. Le silence de sa chambre lui versa comme une sérénité funèbre, une sensation de revivre loin des choses de la terre et loin des hommes.

En ce nirvana où s'effaçaient toutes les réalités du présent, les visions d'autrefois s'éveillaient avec une étrange lucidité.

Une confusion d'images et de pensées anciennes jaillit des obscurs replis de sa mémoire, et dans cette évocation brumeuse se précisaient de brusques détails, le souvenir de certaines heures et de certaines minutes lointaines, avec une incroyable netteté. Mais il lui semblait en même temps que cette résurrection était la dernière, que toutes les voix du passé vibraient en un suprême écho présonore, avant de s'éteindre au fond de sa mémoire à jamais. Et, surpris de ne pas se sentir plus triste devant le pressentiment d'un irréparable adieu, il ne cherchait même pas dans

ses illusions spiritistes une espérance. Il assistait, sans trop souffrir, à ce dernier éclat des années disparues ; il les regardait mourir de nouveau en lui-même, s'atténuer, s'anéantir.

Et lentement le sommeil l'envahissait, transfigurant encore la vie réelle. Il finit par s'endormir, bercé par le refrain d'une ronde bretonne que sa cousine chantait autrefois.

Le matin, il s'éveilla dans un cauchemar ; des enfants le tenaient au bout d'une ficelle et le faisaient voler en guise de hanneton. Il s'élançait battant les murs, tandis qu'Henriette en larmes répétait : « On m'a pris mon hanneton ! »

René eut quelques minutes d'anxiété avant de s'éveiller tout à fait et de rire enfin de ce rêve absurde. Une douleur au front lui fit comprendre qu'il s'était réellement heurté la tête contre la muraille.

Malgré l'heure avancée, il resta au lit et se replongea dans un demi-sommeil. Les yeux fermés, rassemblant ses souvenirs pour tâcher de connaître par quelle suite de visions il avait bien pu passer, avant de se voir attaché à la ficelle.

Ses songes avaient été d'abord un prolongement

TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison
pour Costumes Complets, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à **35 FR.** sur Mesure
LIVRAISON RAPIDE

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière,
Et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

VENTE

Aux enchères publiques
EN 4 LOTS

Le Jeudi 19 Novembre 1891, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur,

D'un Corps de Bâtimens

Situé à Saumur, quartier du Chardonnet,

Avec Cour, Jardin et Dépendances, et DEUX GRANDS TERRAINS propres à bâtir, le tout d'une contenance de soixante-un ares environ.

Sur la mise à prix totale de six mille francs, ci... 6.000

S'adresser, pour les renseignements :

- 1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière;
- 2^o A M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Étude de M^e LÉCOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE à l'amiable

BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3.000 fr.

S'adresser à M^e LÉCOMPTE, notaire.

A VENDRE

Deux Chiens courants griffons vendéens

NANTES à CÉDER un important établissement de carrosserie, sellerie, avec forges et charronnage. Belle clientèle. S'adresser à M. PAQUIER, 18, pl. St-Nicolas, Nantes.

GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
PLAIES et ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LÉONARD, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits par Correspondance.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole
(36^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures
ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Épicerie Parisienne
IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE du Brésil, le paquet 0.85
— des Indes, — 0.95
— des Salons, — 1.00
— à trous, — 1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA double épuration, 1/2 kil. 0.45
— triple épuration, 1/2 kil. 0.50

MAISON MARTINEAU-DOC

DOC Frère

SUCCESSEUR

SAUMUR — 41, Rue d'Orléans, 41 — SAUMUR

FÊTE DE LA TOUSSAINT

A cette occasion, Grande Mise en Vente de Couronnes — Croix — Médallions et Fleurs funéraires en tous genres.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ne pas acheter sans comparer les prix

FABRIQUE DE CLOTURES ET TREILLAGES
EN TOUS GENRES

TOUCHET FRÈRES

Rue du Quinconce, n° 2 bis, et rue Prébaudelle, 14 (près le Mail)
ANGERS

PRIX DES CLÔTURES, SYSTÈME MÉCANIQUE TYPE DE CHEMIN DE FER
En Lattes de Châtaignier, relié avec fil de fer n° 12 recuit ou galvanisé

Pour Prairies, Parcs et Jardins

Hauteur	Ecartement	Rang fil	Prix	En rouleaux
1 ^m »	7 à 8	3	0 40	Le mètre courant
1 ^m 10	7 à 8	3	0 45	—
1 ^m 10	7 à 8	4	0 50	—
1 ^m 30	7 à 8	4	0 60	—

Rapproché pour Volailles

1 ^m »	4 à 5	3	0 45	—
1 ^m 10	4 à 5	3	0 55	—
1 ^m 10	4 à 5	4	0 60	—
1 ^m 30	4 à 5	4	0 75	—

Rendu FRANCO de port en gare de Saumur pour les livraisons au-dessus de 30 fr.

Nous fabriquons sur Commande de la Clôture de toute hauteur et de l'écartement que l'on désire; la pose se traite de gré à gré selon la quantité et la nature du terrain.

Pieux pour maintenir la Clôture (ronds et vernis) de 1^m 50 de hauteur, 20 et 25 fr. le cent; de 1^m 70 de hauteur, 25 et 30 fr. le cent. Barrières pour champs et jardins, depuis 2 fr.

Treillages en bois Châtaignier paré

Pour Clôtures élégantes et fantaisies, décorations intérieures et extérieures de serre et d'habitation, entourage de bassin, bordure de jardin, serré, depuis 0 fr. 75 le mètre. — Tonnelles en tous genres, de toutes dimensions, depuis 30 francs peintes. Grande spécialité de Treillages pour espalier, en bois de châtaignier paré carré long, depuis 0 f. 80 le mètre carré peint. Losanges depuis 1 f. 75 peints.

Clôtures pointées sur traverses, tuteurs de rosiers, paillasons pour serres et volières.

Envoi franco sur demande du catalogue avec tous les différents prix et dessins.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.